

« À l'écoute de Nibelle »





«A l'écoute de Nibelle» / Bulletin municipal N°84 - décembre 2023 Directeur de la publication : Catherine Ragobert, maire de Nibelle / Infographiste : Thierry Mercier, conseiller municipal / Le présent numéro a été tiré à 750 exemplaires.

L'équipe de rédaction remercie Gilles Bertrand, Babette Ragobert, Julie, Nathalie Bertrand, Fabien Regnery, Marie-Josée Foulard, Bruno Lagarde, Alain Saulnier, Rosine Colyn, Gilles Chevalier, Jacques François, Valérie Gaume, Olivier Lachasse, Sonia Marchal, IsabelleThevret, Carole Begaud, Yannick Martin pour leur aimable collaboration au présent numéro de «A l'écoute de Nibelle».

Chers Nibelloises et Nibellois,

2023 ! Déjà le temps de prendre un peu de recul et poser un bilan à mi-mandat. Le contenu du bulletin municipal au fil des années témoigne des réalisations de l'équipe municipale. Nous nous efforçons de rester fidèles aux objectifs que nous nous sommes fixés dans la continuité de nos prédécesseurs : veiller à la sécurité de toutes et tous, préserver notre patrimoine, défendre les intérêts de notre collectivité et soutenir les associations qui animent la vie du village.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui mettent en valeur notre commune, agents, conseillers, bénévoles, ainsi que, bien sûr, ceux qui entretiennent les abords de leur habitation.



Regardons le futur : les défis que la loi de Transition Énergétique nous impose sont énormes. Il nous faut réduire nos consommations d'énergie de 40% d'ici 2030 : c'est demain ! (60% d'ici 2050...). L'isolation des bâtiments communaux et le remplacement de la chaudière au fuel sont des nécessités absolues qui supposent études et travaux très coûteux. Notre projet s'oriente vers un chauffage par géothermie et pompes à chaleur. Il nous faut collectivement avoir conscience que ces dépenses dépassent largement nos capacités de financement actuelles, en dépit des subventions gouvernementales auxquelles nous ne manquerons pas de faire appel. Reculer signifie s'exposer à des pénalités dont vous seriez en droit de nous tenir rigueur. Le budget des années qui viennent devra intégrer ces données et leurs conséquences fiscales.

Pour terminer sur une note positive, je souhaite rendre hommage à Marie-José Foulard qui a animé avec passion la bibliothèque municipale pendant plus de 20 ans et transmis le goût de la lecture aux enfants des écoles. Je suis certaine que vous vous joignez à moi pour lui souhaiter une agréable retraite et pour accueillir chaleureusement Christelle Guillin qui va lui succéder dès ce mois de décembre.

Le personnel communal et les membres du Conseil Municipal vous souhaitent une heureuse année 2024.

Meilleurs vœux à toutes et tous

Catherine RAGOBERT



Départ en retraite de Marie José Foulard - Bienvenue à Christelle.

www.les
délices
 de St Louis.fr
 Traiteur
 Aurore & Guillaume Rousseau

MERCREDI

Ouvert :

De 9h à 13h et de 16h à 19h30
 Sur place

DIMANCHE

De 9h à 13h
 Place de l'église à Nibelle

N'HÉSITEZ PAS À NOUS SOLLICITER POUR TOUTES OCCASIONS :

41, Rue de la Boule d'Or - 45340 NIBELLE

06 81 00 60 12

1 - ÉDITORIAL DU MAIRE

2 - INFORMATIONS MUNICIPALES

Site internet de la commune

PanneauPocket

Cérémonie des vœux

Repas des Aînés

Commémorations de l'année 2023

Marché des Potiers, concert et exposition

♻️ urnée Citoyenne

Travaux réalisés en 2023

Démarchages à domicile

Encombrants

Interdiction des brûlages à l'air libre de déchets et résidus verts

Recensement dès 16 ans

Inscription sur les listes électorales

Démarches à portée de clic !

Urbanisme

Tarif des prestations municipales en vigueur au 1er janvier 2024

Compte administratif 2022 et Budget 2023

Les échos de la Bibliothèque

21 - INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Centre de Première Intervention Nancray Chambon Nibelle

SIEANN : Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de Nibelle Nesploy

CCPG : Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais / Domaine de Flotin

Grand Pithiverais Tourisme

SITOMAP : Collecte des déchets ménagers du Pithiverais

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

30 - ACTUALITÉS SPORTIVES

Écurie de la Grange

Football : Entente Nancray-Chambon-Nibelle (ENCN)

34 - SCOLAIRE

Écho de l'école Roger Giry

APESN : Association des Parents d'Elèves

35 - VIE ASSOCIATIVE

Camping-Cars Club Beauce Gâtinais

Comité des Fêtes

Nibelle Loisirs Rencontres (NLR)

Anciens combattants

Histoire et Patrimoine

Musicavoz

Mélodibelle

Société de chasse de Nibelle

47 - ÉTAT CIVIL

53 - MÉMENTO

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

<https://www.nibelle.fr/>



Vous y trouverez toutes les actualités, évènements, publications, informations utiles. N'hésitez pas à nous contacter pour améliorer son contenu.

PANNEAUPOCKET

Une application à télécharger pour une information intuitive, immédiate et gratuite :

Les alertes et informations de Nibelle sont sur PanneauPocket

Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application

Play Store Apple Store App Gallery Scannez-moi

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Pour la première fois lors de ce mandat, la cérémonie des vœux s'est tenue en janvier 2023 en présence de Monsieur Jean-Pierre Sueur, sénateur, Madame Sophie Pelhâte, conseillère départementale et Madame Delmira Dauvilliers, présidente de la Communauté de Communes du Pithiviers Gatinais (CCPG).

Les occasions de nous retrouver sont nombreuses grâce à nos associations. Les contraintes budgétaires poussent à renoncer à cette cérémonie des vœux en 2024.



REPAS DES AÎNÉS

L'allègement du contexte sanitaire a également permis de renouer avec la tradition du repas des Aînés, tous ravis de se retrouver enfin dans une ambiance amicale.

Ce fut l'occasion d'honorer les doyens présents le 22 octobre dernier :

Rolande Brager et Bernard Bredontiot.



COMMÉMORATIONS

Le 8 mai :

Nous nous retrouvons toujours nombreux pour commémorer l'armistice de 1945 et honorer les anciens combattants.



Le 14 juillet :

La cérémonie de la fête nationale est l'occasion de récompenser les enfants nibellois qui vont rentrer au collège. Une calculatrice leur est remise par les membres du conseil municipal, en présence de représentants Centre de Première Intervention et de nos fidèles porte-drapeaux.



Le 11 novembre :

L'hommage aux « Morts pour la France » est un moment de recueillement que de nombreux Nibellois honorent de leur présence.



NIBELLE, « VILLAGE DE CARACTÈRE DU LOIRET »

Le 13 mai 2023, à l'occasion de l'inauguration de la salle d'exposition du musée Poterie & forêt, nous avons eu le plaisir et l'honneur de recevoir le label « Village de caractère du Loiret » décerné par Tourisme Loiret, représenté par son Président, Monsieur Frédéric Néraud et en présence de Monsieur d an-Pierre Sueur, sénateur.



MARCHÉ DES POTIERS

Prochain rendez vous de passionnés et d'amateurs de belles créations les **6 et 7 juillet 2024**.



La **Communauté des 10 clochers autour de Nibelle** organisera, en partenariat avec l'Association « Hors Saison Musicale » et le soutien de la commune, l'événement suivant du **22 au 24 mars 2024** : **Concert du Trio Baroque**, accordéon, flûte et violon

- 22 mars après-midi : prestation musicale pour les élèves de l'école Roger Giry de Nibelle
- 23 mars matin : prestation musicale à la bibliothèque de Nibelle
- 24 mars à 15h30 : concert dans l'Eglise Saint Sulpice de Nibelle



Sera également organisée dans le cadre de la manifestation nationale « La Nuit des Eglises » une exposition d'Art Visuel dans l'église Saint Sulpice de Nibelle :

- **2 juillet au 7 juillet 2024** : **Jean-Paul Moscovino**, sculpteur sur métal à Dadonville.

Pour tous renseignements complémentaires
Annick Chantrel Leluc 06 63 06 90 94



JOURNÉE CITOYENNE

Le rythme est pris ! Deux fois par an, nous proposons à tous les habitants de Nibelle de participer à des petits travaux dans le but d'améliorer notre village.



Le samedi 13 mai l'atelier a porté sur la plantation d'annuelles et de vivaces venant égayer le cœur du village dès le printemps.

Le samedi 4 novembre, fut consacré au remaniement des différents massifs du village en déplaçant, taillant, replantant les différentes vivaces. La météo peu clémente a forcé à programmer une seconde date le 25 novembre !



Le Comité fleurissement est en charge de l'organisation de ces matinées et actuellement, entre 10 et 20 personnes se retrouvent pour participer à ces petits travaux, attirés par les croissants et le café avant d'entamer les tâches...

Les idées ne manquent pas comme donner vie au « jardin du curé » entre l'église et la bibliothèque, ou engazonner les parterres derrière le Monument aux Morts.

Chaque atelier est l'occasion de faire connaissance, d'échanger mais aussi d'œuvrer selon son bon vouloir et ses compétences.

Le conseil municipal en profite pour remercier toutes les personnes qui se sont déjà investies dans ces ateliers.



Alors n'hésitez pas à nous rejoindre... la prochaine date sera communiquée via PanneauPocket et le tableau d'affichage.

TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS :

Entretien rue de Montvolant

L'étude sur l'état de nos voiries réalisée en 2021 a permis d'établir les priorités en termes de remise en état. La rue de Montvolant a été traitée en avril 2023. Ces travaux n'ont fait l'objet d'aucune subvention, soit un coût pour la commune de 23 000€



Aménagement du ½ tour des cars scolaires rue de la Cave

A la demande des services de la Région, une aire de ½ tour a été aménagée à la lisière de la forêt pour les cars scolaires Remi (école primaire et collège).

Subventionnés en partie par la Région, les crédits de l'Etat et le SIERP (éclairage public), ces travaux ont été financés par la commune à hauteur de 11 000€



Pose d'une sur-toiture salle J. Poisson

Voilà plusieurs années qu'en cas de fortes pluies, nous devons éponger le sol de la salle des fêtes ... Une sur-toiture bac acier a été posée. Le département et l'Etat ont subventionné cet investissement. A financer par la commune : 24 000€.

Nous en avons profité pour passer l'éclairage en led.



Renaturation du parking du lavoir

A la demande de nombre d'utilisateurs de ce parking, il nous fallait améliorer l'écoulement des eaux de pluie. Une solution visant à perméabiliser le sol a été retenue, en harmonie avec l'environnement verdoyant des rives de la Rimarde. L'Etat et le département ont participé à cet investissement. Reste à financer par la commune : 32 185€



Création d'une aire de stockage communale pour matériaux

L'objectif est de déplacer le stock de matériaux présents à l'entrée de l'aire de camping-cars sur le site à l'arrière des courts de tennis.

La zone de stockage a été aménagée et clôturée par les agents communaux avec l'aide de conseillers municipaux. Qu'ils soient remerciés !



DÉMARCHAGES À DOMICILE

Nous vous informons que le personnel de la SITOMAP ne démarché pas à domicile pour la vente de calendrier. De même, la SICAP n'effectue aucun démarchage téléphonique avec prise de rendez vous à domicile. Soyez vigilant !

L'ADIL45-28 VOUS INFORME



DÉMARCHAGE ET ARNAQUES !

BON À SAVOIR...

- Le démarchage téléphonique sur la rénovation énergétique est **strictement interdit** depuis la loi du 24 juillet 2020.
- En aucun cas, l'État, les collectivités locales (Région, Département, mairie), l'ADEME, l'Anah et bien-sûr l'ADIL ne démarchent directement les particuliers. Une personne qui vous dit être envoyée par l'une de ces institutions doit immédiatement être suspecte !

Les bons réflexes à avoir :

- Ne communiquez jamais de données personnelles comme votre identifiant fiscal ou vos coordonnées bancaires...
- Méfiez-vous d'une entreprise qui réalise un devis sans avoir visité votre logement.



ATTENTION aussi aux courriers malveillants qui peuvent paraître officiels.

ATTENTION enfin aux sites internet qui semblent être des sites institutionnels mais qui sont bien des sites commerciaux.





Si vous avez le moindre doute sur un site, un courrier, un appel téléphonique, contactez-nous :

CONSEIL GRATUIT,
NEUTRE ET
PERSONNALISÉ

l'Agence d'information
sur le Logement (ADIL)
du Loiret et d'Eure-et-Loir
Espace Conseil France Rénov

02 38 62 47 07



ENCOMBRANTS

La date du ramassage des objets encombrants est fixée par le SITOMAP au **29 janvier 2024**. Merci de veiller à ne sortir les objets encombrants que la veille du jour de passage.

INTERDICTION DES BRULAGES À L'AIR LIBRE DE DÉCHETS ET RÉSIDUS VERTS

Nous vous rappelons les termes de l'arrêté préfectoral du 9 juin 2017 :
«Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et des professionnels est **interdit toute l'année** et dans tout le département y compris en incinérateur de jardin. Cette disposition s'applique aux particuliers, aux professionnels et aux collectivités territoriales».

Tout contrevenant est passible d'une amende d'au plus **450€**.

En aucun cas la Mairie n'est habilitée à délivrer des dérogations.

RECENSEMENT DÈS 16 ANS

Les Français (filles et garçons) âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie au cours du mois anniversaire dès 16 ans ou dans les trois mois qui suivent. Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser entre la date à laquelle elles ont obtenu la nationalité française ou celle à laquelle cette nationalité leur a été notifiée, et la fin du mois suivant.

Le recensement est indispensable pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP).. , pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (<https://www.defense.gouv.fr/sga/au-service-nation-du-public/jeunesse/devenir-citoyen/recensement>) ou l'application majdc.fr) et pour l'inscription d'office sur les listes électorales.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Élections européennes le 9 juin 2024

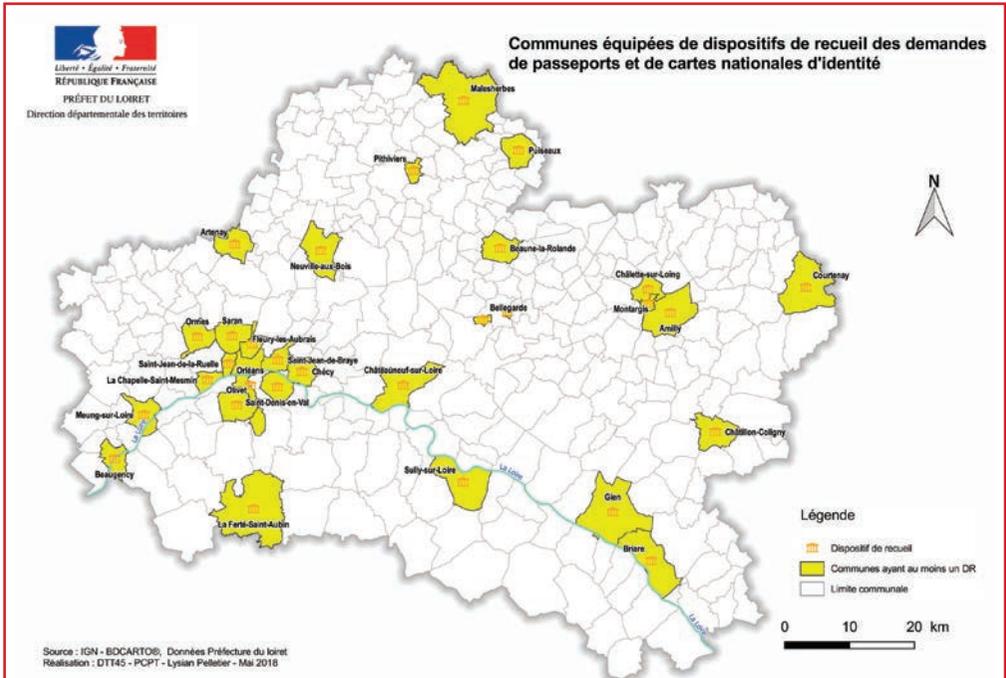
Le Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales (<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/liste-electorale-inscription-office-ans>) s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. Pour les nouveaux arrivants, il est possible de s'inscrire au plus tard le 6^{ème} mercredi précédant le scrutin.

DÉMARCHES À PORTÉE DE CLIC !

Désormais, les démarches pour obtenir ou renouveler carte d'identité et permis de conduire sont disponibles sur internet.

Permis de conduire : inutile de vous rendre en préfecture. Connectez vous sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> et vous recevrez votre permis de conduire à domicile.

Carte d'identité : la mairie de NIBELLE n'est plus habilitée à délivrer la carte d'identité. Connectez vous sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et rendez vous dans l'une des mairies du département équipées de bornes biométriques (carte ci-dessous)



URBANISME

Les constructions et agrandissements jusqu'à 20 m² sont soumis à déclaration préalable de travaux. Au-delà de cette surface, le dépôt d'un permis de construire est obligatoire, votre propriété devant être dans une zone constructible.

Le PLUi du Beauvais a été arrêté lors du Conseil Communautaire du 12 décembre 2023. Il est désormais applicable et consultable sur le site de la CCPG (<https://www.pithiveraisgatinais.fr/grands-projets/amenagement-du-territoire/urbanisme-beauvais/>) Désormais vous pouvez déposer toute demande d'urbanisme en ligne : <https://sve.sirap.fr/>. Cette dématérialisation constitue une procédure efficace, simple et gratuite.

Sachez que les infractions sont passibles d'une amende et que les conséquences peuvent aller jusqu'à la démolition de la construction. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos secrétaires, et de régulariser les situations illégales.

À titre d'information, figurent ci-après les demandes de permis de construire et demandes préalables de travaux déposées et octroyées depuis la publication du bulletin municipal de décembre 2022.

Permis de construire

Secteur	Nature des travaux
Rue de la Cave	Réhabilitation d'une grange et d'une habitation
Chemin de la Maltoute	Construction d'une maison d'habitation
Rue de la Billoterie	Construction d'un garage
Rue Beurrière	Construction d'un garage
Rue Beurrière	Transformation d'un garage en pièce à vivre
Rue des Vieilles Poteries	Construction d'un garage
Rue de la Motte	Construction d'un carport
Rue de la Grange Ménard	Construction d'un garage
Route de Nesploy	Construction d'un garage
Rue de la Gare	Construction d'un bâtiment stabulation avec panneaux photovoltaïques, stockage et réserve incendie
Rue Beurrière	Construction d'un garage
Chemin de la Maltoute	Construction d'une maison d'habitation
Chemin de Bourgneuf	Construction d'un garage

Déclarations préalables de travaux

Secteur	Nature des travaux
Rue de la Billoterie	Régularisation isolation façade
Rue St Sauveur	Pose d'une porte de garage
Route du Hallier	Changement de destination construction existante, panneaux photovoltaïques
Rue du Gâtinais	Changement de destination construction existante, système solaire en toiture
Route du Hallier	Installation abri de jardin
Rue de la Cave	Changement fenêtre et volets
Rue de la Boule d'Or	Construction d'une piscine
Rue du Chêne à Deux à mbes	Toiture, création fenêtre de toit
Route de Nesploy	Création fenêtre de toit
Rue de la Gare	Création d'une porte de service

Secteur	Nature des travaux
Rue de la Gare	Ravalement de façade
Rue des Neuves Poteries	Ravalement de façade, menuiserie et toiture
Route de Nesploy	Isolation extérieure des murs
Place des Poissons	Rénovation ½ toiture
Rue des Vieilles Poteries	Agrandissement
Rue de la Grange Ménard	Pose d'un bardage sur façade
Route de Nesploy	Division de terrain
Rue de la Boule d'Or	Panneaux photovoltaïques
Domaine des Templiers	Panneaux photovoltaïques
Rue de Montvolant	Création d'une mare
Chemin des Solognaux	Panneaux photovoltaïques
Rue de la Boule d'Or	Création d'une porte-fenêtre

TARIFS DES PRESTATIONS MUNICIPALES EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2024

1. Location salle polyvalente J.Poisson :

	Particuliers commune	Particuliers hors commune
½ journée Réunion, vin d'honneur	75€	150€
1 jour	180€	310€
2 jours	310€	450€

Un supplément chauffage de 25€ par jour sera appliqué pour toute location du 1^{er} octobre au 30 avril.

2. Bulletin municipal : encart publicitaire

	¼ page	½ page
Une parution (1 an)	45€	90€
pour 2 parutions	80€	160€

3. Concessions au cimetière

	Perpétuelle	Trentenaire
Concession	350€	147€
Cave urne	150€	87€

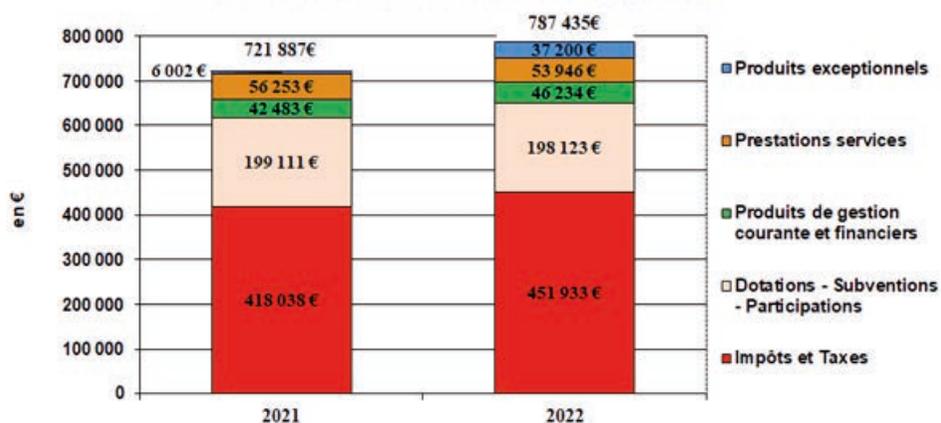
COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le compte administratif 2022 de la Commune a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 10 mars 2023.

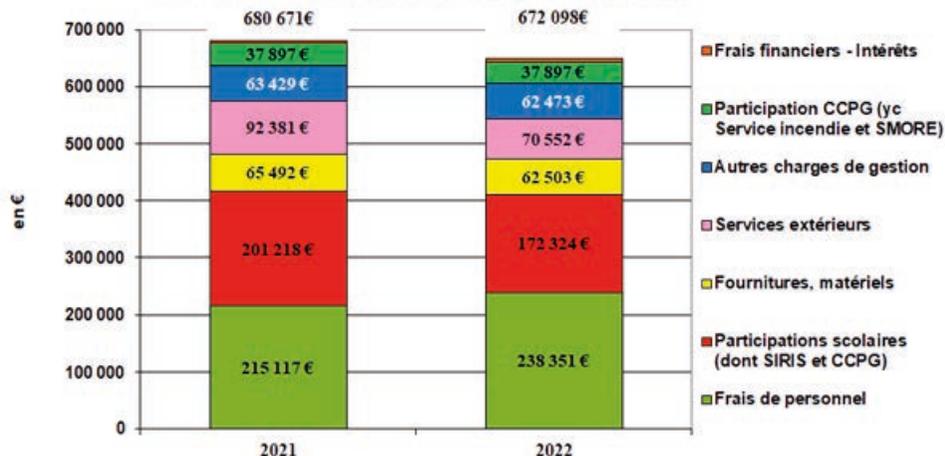
L'exercice 2022 présente un résultat de fonctionnement positif de **+115 337€** (recettes > dépenses), après un exercice 2021 également positif de + 41 216€. Grâce au recours à un emprunt de 80 000€ en octobre 2022, le solde de la section investissement est également favorable à hauteur de **4 180€**. Ce solde s'élevait à +136 658€ en 2021.

Les graphiques ci-dessous détaillent les principaux postes de recettes et dépenses pour l'exercice 2022, avec en regard les données de l'exercice 2021.

SECTION de FONCTIONNEMENT : RECETTES 2021 et 2022



SECTION de FONCTIONNEMENT : DEPENSES 2021 et 2022



Recettes : En 2022, les taxes locales représentent **59%** de nos ressources de fonctionnement. Les valeurs locatives ont évolué de +3.5% par rapport à 2021 et le taux communal de taxe foncière sur le bâti a été porté de 35.7% à 35.8%.

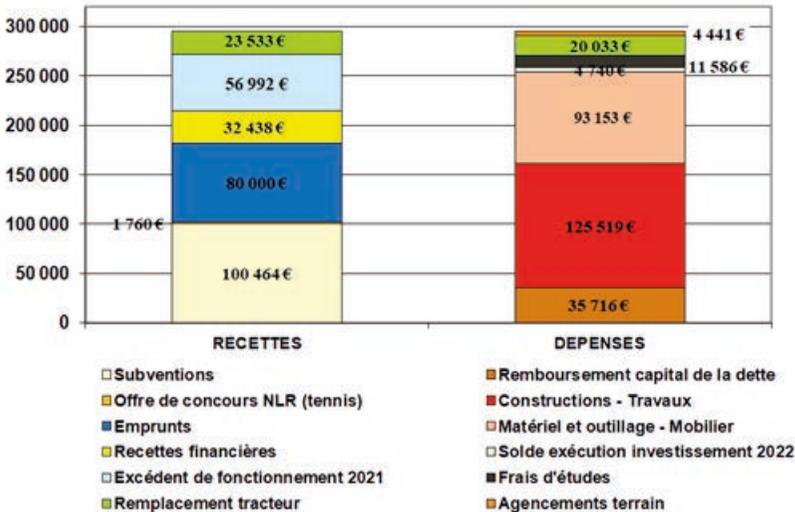
Les dotations et participations de l'Etat sont relativement stables depuis 2017 et représentent **26%** des ressources de fonctionnement.

Les éléments exceptionnels intègrent le remboursement de l'assurance (10 000€) pour divers sinistres subis par la commune.

Dépenses : Le transfert de la compétence vers la CCPG a perturbé la prise en compte de la participation de la commune aux dépenses scolaires en 2022. Des dépenses d'entretien de la voirie ont également été repoussées sur 2023.

Les frais de personnel représentent **35%** de nos dépenses de fonctionnement (32% en 2021).

SECTION INVESTISSEMENT 2022 : 295 187€



Dépenses : Au-delà du remboursement en capital des emprunts en cours, les principaux investissements 2022 portent sur l'achat du tracteur avec ses accessoires (**86 365€**), la réfection de la salle d'exposition face au musée (**71 579€**), le dernier lot du passage en led de l'éclairage public (**32 630€**), et la finalisation de l'accessibilité PMR de l'école (**14 308€**).

Recettes : Les subventions reçues concernent la salle d'exposition du musée (**32 300€** soit 54% du montant HT des travaux), l'éclairage public (**37 676€**) et une avance de l'Etat sur les travaux du parking du lavoir (**18 000€**).

Enfin, un emprunt de **80 000€** a été contracté en octobre 2022 pour financer l'achat du tracteur.

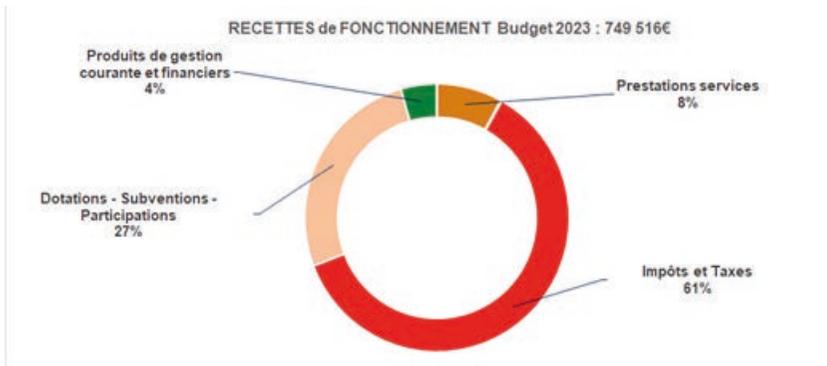
La dette de la commune s'élève à **362 678 €** au 31/12/2022, soit près de 305€ par habitant, en regard d'une moyenne nationale (communes entre 500 et 2000 habitants) autour de 594€.

BUDGET 2023

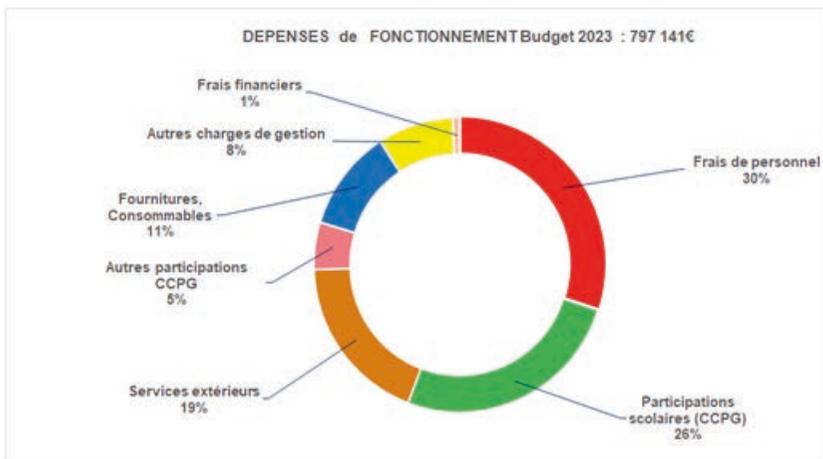
Le budget 2023 a été approuvé le 11 avril 2023.

Il s'agit de maintenir une gestion au plus juste des dépenses pour se concentrer sur nos priorités (entretien de la voirie, conditions de travail des agents, attractivité de la commune,).. , et nous engager dans un programme de rénovation énergétique. Ce budget intègre une 1^{ère} tranche d'étude, voire d'assistance maîtrise d'ouvrage sur l'isolation des bâtiments communaux et le remplacement de la chaudière au fuel.

Les graphiques ci-dessous détaillent le poids relatif des principaux postes de recettes et de dépenses de fonctionnement contenus dans le budget 2023.



La revalorisation des bases locatives s'élèvera à 7.1%, correspondant à l'inflation sur l'année 2022. Les taux de taxes locales ont été votés lors de la séance du 11 avril 2023 : augmentation du taux de taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) de 9.9% à 9.99% et du taux sur le foncier bâti de 35.80% à 36.16%.

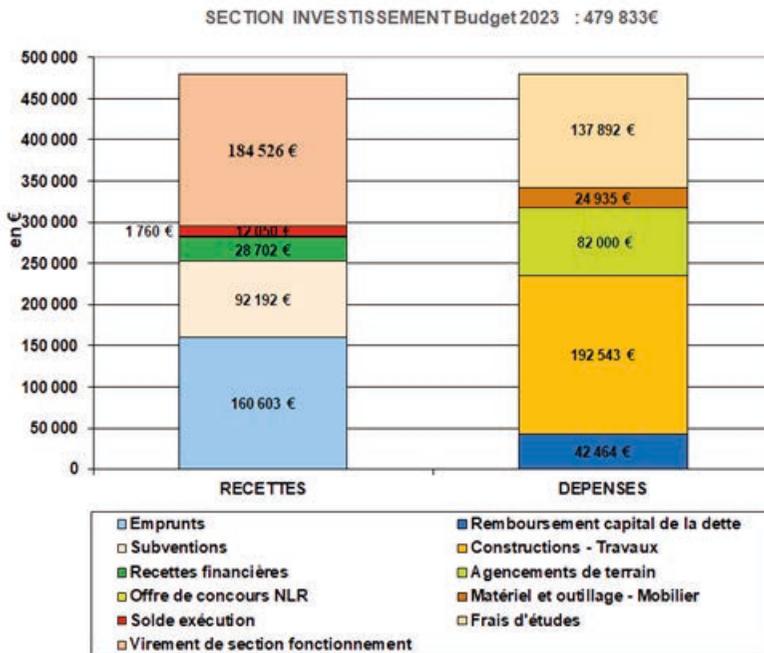


Les frais de personnel intègrent une prévision de hausse de l'indice de rémunération des fonctionnaires.

La participation de la commune aux frais de scolarité intègre une régularisation liée à l'impact du transfert de compétence à la CCPC en septembre 2022.

Ces deux postes (frais de personnel et dépenses scolaires) représentent 56% de nos dépenses.

Les dépenses d'entretien de voiries, repoussées de 2022 à 2023, se cumulent avec le maintien d'un budget annuel conséquent sur ce poste.



Les principaux projets d'investissements intégrés à ce budget sont la renaturation du parking du lavoir, la réparation de la toiture de la salle des fêtes, la mise en sécurité du réseau hydraulique agricole dans les secteurs les plus détériorés et l'aménagement du demi-tour des cars scolaires rue de la Cave. Le diagnostic sur l'isolation des bâtiments communaux et une provision sur l'assistance maîtrise d'ouvrage sont également budgétés sur 2023.

Seules les subventions notifiées à la date de vote du budget ont été retenues en recettes : sur la salle d'exposition du musée, le parking du lavoir, la toiture de la salle des fêtes et l'aménagement de la rue de la Cave.

Au-delà des subventions à recevoir, il sera nécessaire de contracter un nouvel emprunt en 2023 en fonction du degré de réalisation des projets cités plus haut.

LES ÉCHOS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lieu d'accueil, de culture, d'animations, d'échanges et de rencontres, la bibliothèque est ouverte à tous.

Elle est gérée par un agent municipal, qui assure l'ensemble des tâches liées à son fonctionnement : achat et équipement des documents, accueil du public ...

Une équipe de bénévoles appartenant à l'association « **Les amis de la Bibliothèque de Nibelle** » participe à son animation.

Des conseils lecture, des nouveautés ainsi que des animations régulières vous sont proposés afin de faire de cet endroit, un lieu vivant, convivial qui favorise la lecture pour tous



Heures d'ouverture :

Mardi de 10h30 à 12h00

Mercredi de 14h00 à 16h00

Samedi de 10h00 à 12h30

Que trouve-t-on à la bibliothèque ?

• Des livres : livres audio, romans, polars, essais, bandes dessinées, mangas, livre en gros caractère, manuels et guides, albums, comptines...

- De la musique : rock, jazz, variété française, musique du monde, musique classique, électro...
- Des films : récents ou grands classiques du cinéma, films d'animation, des documentaires...

Pour s'inscrire à la bibliothèque

Il suffit de se présenter à l'accueil avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité. 5 Euros par an et par adulte. Gratuit pour les enfants, scolaires, étudiants et apprentis

Emprunts :

Par personne

- 3 livres maximum pour une durée maximum de 1 mois (prêt renouvelable une fois)
- 3 revues maximum pour une durée maximum de 3 semaines (prêt renouvelable une fois)

Par famille

- 3 documents CD pour une durée maximum de 3 semaines
- 2 DVD pour une semaine

Les services proposés par la bibliothèque

- **Prêts de livres**, de revues, de CD audio, de cassettes vidéo, de DVD
- **Portage de documents à domicile** (livres, ouvrages en gros caractères, livres audio) s'adressant aux personnes ne pouvant pas se déplacer aisément. Ce service peut être mis en place pour de courtes durées (maladie, retour d'hospitalisation...)

- **Le portail de la bibliothèque :**

<https://opac-x-bibliothequenibelle.biblixnet.net>

En tant qu'utilisateur de la Bibliothèque, vous pouvez avoir accès au portail de la bibliothèque pour consulter le catalogue, réserver un ouvrage à distance, consulter votre compte « usager », être informé des activités et des services de la bibliothèque. Votre date de naissance et le numéro qui figure sur votre carte d'adhérent de la bibliothèque (sans les zéros) sont les identifiants de connexion sur le site. Une fois la saisie terminée, vous pouvez accéder à votre compte personnel.

- **Les ressources numériques**

Grâce au Département du Loiret, les Loirétains peuvent accéder

Loiretek.fr

Votre médiathèque accessible de chez vous, 7 jours sur 7 !

gratuitement à une médiathèque en ligne. Ce service offre un bouquet de contenus et de ressources numériques accessibles en streaming 24h/24 et 7h/77 jours sur 7 : films, musique, presse, livres et bandes dessinées, modules d'autoformation (codes de la route, langues étrangères, soutien scolaire...) et des jeux et activités pour les enfants

Il vous suffit d'être inscrit à notre bibliothèque pour créer votre compte et pouvoir en bénéficier.

Mais la bibliothèque c'est aussi...

- L'accueil des scolaires avec l'aide de l'équipe des bénévoles de l'association (contes, prêts de livres, ateliers...)
- En association avec la CCPG, accueil des petits de 0 à 3 ans et des assistantes maternelles (lectures, présentations de livres ...)
- Des « Heures du conte », des spectacles contés, des prix des lecteurs, des conférences, des ateliers, des cafés nouveautés, des trocs de plantes...
- Des rencontres d'auteur, des expositions, des spectacles, des lectures ou d'autres belles idées...

Tél : **02 38 32 21 57** et par mail à l'adresse biblio.nibelle@orange.fr



L'ASSOCIATION « LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE NIBELLE »

Les animations proposées sur cette année 2023 ont été les suivantes :

- **Un après-midi récréatif** le 14 février à destination des enfants (à partir de 5 ans) : lectures de contes, fabrication de masques avec un goûter qui a clôturé ce moment festif au cours duquel une dizaine d'enfants ont participé, en présence de quelques parents.
- **TAXI CONTEUR** : Dans le cadre de Festi'45 (festival des arts et de l'oralité du Loiret), un spectacle de contes pour adultes a été présenté le 3 juin à la salle des fêtes de Nibelle, organisé en partenariat avec l'association des amis de la Bibliothèque de Boiscommun. Des contes africains sur le thème de l'eau, racontés avec beaucoup d'humour par Adama ADEPOJU. Ce fut un moment très convivial, apprécié du public venu nombreux. Un pique-nique partagé en commun a permis d'échanger avec le conteur.

L'association contribue à la promotion de la bibliothèque, en aidant à l'organisation de conférences, de rendez-vous lecture et autres animations pour adultes, et aussi en proposant des ateliers pour enfants.

Elle participe financièrement à l'achat de divers ouvrages destinés aux enfants, contribuant ainsi à diversifier l'accueil des scolaires (albums jeunesse, kamishibai...).

Elle joue un rôle important auprès de Mme FOULARD pour optimiser l'accueil des élèves élémentaires à la bibliothèque, et des bénévoles se déplacent régulièrement à la Maternelle de Chambon pour la mise en place de prêts de livres, de lectures d'histoires.

Mme FOULARD a pris sa retraite à la fin de l'année 2023. Nous tenons à la remercier très sincèrement pour son implication tout au long de ces années, et du partenariat que nous avons pu avoir avec elle lors des divers événements proposés par l'association.



Départ en retraite de Marie José Foulard

Nous souhaitons également la bienvenue à Christelle GUILLIN, qui lui succèdera dans ces fonctions. Nous lui assurons notre soutien pour de nouveaux projets !

L'assemblée générale aura lieu à la Bibliothèque en début d'année 2024, la date sera communiquée ultérieurement.

La présidente : Maryse Lemoine

Pour information : La cotisation à l'association est de 5€ à l'année. Elle est dissociée de la cotisation versée à la Bibliothèque pour le prêt de livres.

CPI CNN

L'effectif du Centre de Première Intervention de Chambon-Nancray-Nibelle (CPI CNN) est composé de 10 sapeurs-pompiers. Ils ont réalisé une cinquantaine d'interventions au cours de l'année.



En juillet dernier, le Conseil départemental a procédé à la pose de la 1^{ère} pierre du nouveau centre de secours à Chambon la Forêt : les travaux avancent ! L'inauguration devrait intervenir dans les mois qui viennent et gageons que ces installations modernes et conviviales sauront attirer de nouveaux volontaires.

Si vous le souhaitez vous pouvez nous rencontrer tous les lundis soir de 19h à 19h30 ainsi que le 1er dimanche de chaque mois Chemin des Murailles à Chambon-la-forêt. Nous vous accueillerons avec grand plaisir et nous vous présenterons notre matériel ainsi que les modalités pour nous rejoindre. Toutes les informations sont disponibles sur le site de SDIS du Loiret : <https://sdis45.com/>.

Nous avons besoin de volontaires pour renforcer notre effectif.

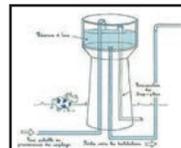
Je vous remercie pour l'accueil que vous réservez à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers lors de la présentation des calendriers.

Pour le CPI CNN
Adjudante -cheffe Isabelle Thevret



S.I.E.A.N.N

Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de Nibelle Nesploy



Au mois d'avril de cette année, la mise en service de l'usine de traitement de l'eau du forage de Nibelle a sonné la concrétisation de ce projet faramineux pour notre petite commune.

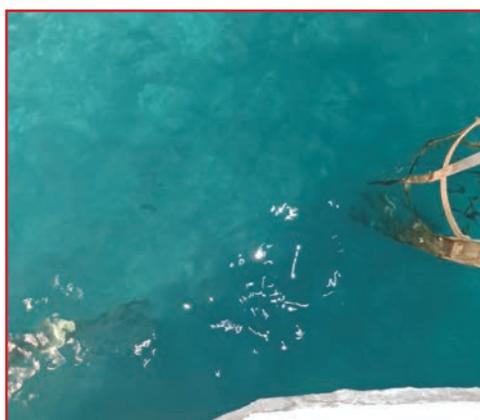
Depuis plusieurs décennies, l'eau distribuée était turbide par suite d'une concentration de fer et manganèse excessive, largement au-dessus des seuils recommandés.

Bien que ces paramètres ne soient pas une exigence de potabilité lors de la distribution, ces concentrations n'apportaient pas un confort d'utilisation pour chacun d'entre nous.

Avant traitement



Après traitement



Nos réflexions ont commencé il y a plus de 7 années avec l'équipe précédente, entérinées par l'équipe SIEANN actuellement en place. Ceci afin de voir comment remédier à l'amélioration de la limpidité de l'eau du forage avant distribution.

Première difficulté rencontrée et nous vous en avons déjà parlé dans nos précédents écrits, le forage était en phase de non-exploitation et devait imposer à court terme une fermeture de ce site d'exploitation pourtant bien plus que nécessaire à nos deux communes Nibelle et Nesploy.

De longues séances de travail et d'échanges ont eu lieu avec les autorités compétentes : Agence Régionale de Santé (ARS), Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), ainsi que l'apport d'éléments techniques complémentaires (Etude par expert hydrogéologue, nettoyage et re-chemisage inox du forage) en vue de rouvrir les discussions sur une exploitation possible de ce forage.

Une autorisation officielle d'exploitation a été accordée par la Préfecture, ainsi que la validation du périmètre de protection proposé par l'hydrogéologue.

A suivi, la réhabilitation du réservoir de stockage (château d'eau de Nibelle) ainsi que sa remise aux normes de sécurité.

Après cela, il ne restait plus qu'à poser la touche finale par la construction de l'usine de traitement de l'eau puisée dans le forage de Nibelle.

Cependant pour réaliser tout le déroulé des différentes étapes citées ci-dessus, il a fallu engager un plan de financement conséquent tout en maîtrisant nos tarifs au m3.

Cette opération a coûté exactement **1 116 915€ HT** répartie pour 1/3 sur la réhabilitation du château d'eau et pour 2/3 sur la construction de l'usine avec changement de la clôture du site imposé à 2m de hauteur par le périmètre de protection.

Nous avons bénéficié de subventions de la part de l'Agence de l'Eau (AESN) pour un montant de **373 263€** soit 34% du montant, ainsi que d'une subvention de l'Etat (DETR) pour un montant de **67 546€** soit 6% du montant.

Cette opération revient à la charge du SIEANN pour un montant de **672 106€ HT** soit 60% du montant total des travaux.

Les sommes citées ci-dessus comprennent les travaux mais également la maîtrise d'œuvre ainsi que le coordinateur de contrôle technique et sécurité du chantier obligatoire pour ce type de travaux.



Nous prévoyons une journée « porte ouverte » sur le site au printemps prochain afin de permettre à ceux qui le désirent de venir découvrir l'intérieur de la station de production et de traitement de l'eau potable de Nibelle.

L'équipe du SIEANN est fière du travail accompli, étant donné que rien n'était acquis d'avance. « **Tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais** »

Tous les membres du SIEANN se joignent à moi, pour vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches une bonne et agréable année 2024.

Pour la Présidente du S.I.E.A.N.N
Gilles CHEVALIER.

CCPG

La Communauté de Communes du Pithiverais
Gâtinais : les services près de chez vous



PETITE ENFANCE

« **Le Petit Pont** » : Un lieu d'accueil enfants / parents a ouvert sur Boiscommun. Les lieux d'accueil enfants parents « le Petit Pont » gérés par l'association Aidaphi existent sur le territoire et notamment sur Le Malesherbois depuis une quarantaine d'années. Une étude menée par la CCPG a mis en évidence le besoin de développer l'implantation de nouveaux lieux d'accueil au bénéfice de l'ensemble des familles du territoire du Pithiverais Gâtinais. Un lieu d'accueil a ouvert à Puiseaux le 8 septembre dernier.

Ainsi, depuis le **vendredi 17 novembre 2023**, un accueil supplémentaire a ouvert à **Boiscommun** un vendredi sur deux de **9h30 à 12h00** dans les locaux de la halte-garderie itinérante (25 route de Chesnoy) pendant les périodes scolaires.

Qu'est-ce que le Petit Pont ?

Le Petit Pont soutient la fonction sociale de parent et permet aux parents de se sentir reconnus en tant que parents et valorisés dans ce rôle. C'est un lieu de paroles et d'écoute mais aussi de jeux, de rencontres, d'échanges aussi bien pour l'enfant que pour l'adulte qui l'accompagne. Il limite l'isolement et soutient le lien social.

Votre enfant a entre 0 et 4 ans ? Vous attendez un bébé ? N'hésitez pas à franchir la porte ! Au LAEP « le Petit Pont » on vient comme on veut, quand on veut, le temps que l'on veut. Il n'y a pas d'inscription, pas de rendez-vous.

Les accueillantes sont des professionnelles mais n'ont aucune fonction d'expert. Le concept de l'anonymat est garanti.

Tél : 06 77 00 34 00
Facebook : [lepetitpont45](#)

La halte-garderie itinérante a ouvert un accueil au Domaine de Flotin

L'accueil des enfants est possible à la demi-journée ou la journée entière, de façon régulière ou occasionnelle selon la demande des familles. Ainsi, il peut être annuel ou temporaire et aller de quelques heures à quelques jours par semaine...

- Lundi de 9h15 à 17h à Beaune-la-Rolande, Ancienne Gare
- Mardi de 9h15 à 17h à Nibelle, **Domaine de Flotin**



- Mercredi de 9h15 à 17h à Boiscommun, 25 route de Chesnoy
- Jeudi de 9h15 à 17h à Beaune la Rolande, Ancienne Gare

La halte-garderie est fermée pendant les vacances d'été, de la mi-juillet à mi-août. Se renseigner auprès du service.

Numéro unique : 07.48.88.21.45

TOURISME

Le Belvédère des Caillettes a fait peau neuve !

Le belvédère des Caillettes, implanté sur la commune de Nibelle, est un équipement géré et entretenu par la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais.

Permettant une vue à 360° au-dessous de la forêt, le belvédère des Caillettes est un équipement majeur du domaine forestier d'Orléans, attirant de nombreux visiteurs et groupes. Reconstitué il y a 21 ans, les matériaux mis en œuvre présentaient un niveau d'usure nécessitant des travaux de restauration importants.



Ainsi, durant l'été 2022, des travaux pour la remise en état de l'embranchement et des paliers du belvédère ont été réalisés pour un montant total de **69 120€TTC**.

La CCPG a profité de cette remise en état pour refaire la table d'orientation, fortement dégradée. Pour compléter l'information, un panneau présente la faune et la flore du domaine forestier (au total 30 espèces). Ce panneau est agrémenté d'empreintes en résine.

Au pied du belvédère sont implantées deux tables de lecture : une table sur les arbres avec un jeu de reconnaissance avec de véritables écorces d'arbres et une table sur l'histoire de la forêt d'Orléans. Pour sensibiliser les visiteurs aux sons de la forêt, une corne d'écoute est à votre disposition. Cette corne amplifie les sons et permet de se connecter véritablement à la nature.

Le montant total de cette action de sensibilisation est de **23 900€TTC**.

Cette opération a bénéficié du soutien financier de l'Etat et de l'Europe.

Bonne visite et n'hésitez pas à partager vos photos sur les réseaux sociaux !

DOMAINE DE FLOTIN – Jardins de la voie romaine

Pour celles et ceux qui ne nous connaissent pas encore, nous nous sommes installés dans le bel et grand domaine de Flotin.

Nous y produisons des **semences** potagères, du **miel** et des **plantes aromatiques** et médicinales, en agriculture biologique. Nous sommes une association **chantier d'insertion**, nous accompagnons donc des personnes en transition dans leur parcours de vie pour rebondir sur un projet professionnel durable. Enfin, nous participons à l'animation de ce patrimoine exceptionnel à travers : la création de **sentiers de promenade**, des **ateliers**, des **événements**, de l'**accueil de groupe**, notamment des écoles, et un comptoir appelé « **la Tisanerie** » et son salon de jardin où vous pouvez acheter nos produits et déguster boissons et gourmandises.

Cette année 2023, nous avons ouvert la Tisanerie d'avril à septembre. Le Domaine reste ouvert tous les vendredis de 10h à 17h pendant l'hiver si vous souhaitez vous promener ou acheter nos produits. En 2024, nous ouvrirons la Tisanerie d'avril à septembre, tous les vendredis.

Plusieurs événements ont été organisés et seront pour certains renouvelés en 2024 :

- Avril : Ateliers tisanes et d'impression végétale
- ù in : Festival art nature, avec la venue de 4 artistes de land art, illuminations « Et si l'eau était lumière ? »
- Juillet : Spectacle « Ce qui m'est dû » de la Débordante compagnie
- Septembre : Illuminations « Le temps des Lumières »

Ce domaine est aussi le vôtre alors n'hésitez pas à venir le découvrir, à le côtoyer chaque semaine et à vous impliquer dans les activités qui y sont menées.

En attendant, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

A très bientôt !



Pour en savoir plus, rendez vous sur :

www.domainedeflotin.com

Facebook : www.facebook.com/domainedeflotin

OFFICE DE TOURISME

Toute l'année, l'Office de Tourisme met en avant dans sa boutique les producteurs locaux et l'artisanat, avec pour objectif de valoriser les produits du territoire et de l'économie locale.

Pour les fêtes de fin d'année, de nouveaux produits sont à découvrir pour composer vos paniers-cadeaux avec terrines de foie gras de canard, vin de Beauce ou encore pots de cannelés au rhum et bien d'autres.

Tous les produits sont sélectionnés pour leur qualité gustative. Les papilles des fins gourmets seront en émoi. La grande diversité des produits proposés ravira un large public. Vous y trouverez les producteurs de Nibelle, avec les terrines de la ferme la Billoterie, les miels et tisanes du Domaine de Flotin ou encore les terrines et rillettes de pigeon de la SCEA des huit routes.

Afin de faciliter les achats de Noël, l'Office de Tourisme adapte ses horaires en décembre, ouvert **du mardi au samedi**, en continu, de **10h00 à 19h00** – 1, mail Ouest à Pithiviers.

Vous pouvez aussi faire vos achats depuis chez vous en vous rendant sur la boutique en ligne : www.grandpithiverais.fr/boutique/



SITOMAP



Syndicat mixte Intercommunal de collecte et de Traitement des déchets Ménagers de l'Arrondissement de Pithiviers
Site internet <https://www.sitomap.fr/> ou contactez-nous au 02.38.32.76.20

Le SITOMAP regroupe 90 communes, soit 80 505 habitants.

Les volumes collectés en 2022 : 2 417 tonnes (t) de verre, 661t d'encombrants, 48kg/habitant de déchets recyclables et 204kg/habitant d'ordures ménagères.

A Nibelle, le jour de ramassage est le **mercredi matin**. Il convient de sortir les bacs SITOMAP en bordure de voie publique au plus tard le mardi soir. La collecte est décalée au jeudi en cas de jour férié.

La collecte en porte à porte n'a pas lieu lors des jours fériés, elle est décalée d'une journée à partir du jour férié.

Quelques consignes pour une bonne collecte



Pour que les bacs soient collectés, il est important que ceux-ci soient facilement accessibles (non cachés par des véhicules, pas trop en recul par rapport à la voie de circulation...), avec les poignées tournées vers la route, et les déchets non déposés en vrac sur le trottoir.

De plus, les horaires de dépôts sont à respecter :

- ✓ Pour les collectes du matin et de journée les bacs doivent être sortis la veille au soir, en général à partir de 18h
- ✓ Pour les collectes de l'après-midi, les bacs doivent être sortis dans la matinée, avant 12h.

Dans tous les cas, une fois le ramassage effectué les bacs doivent être rentrés dès que possible.



Compostage des biodéchets

Courant mai 2023, le SITOMAP a adressé un questionnaire aux habitants pour connaître leurs besoins respectivement en composteurs (individuels ou partagés) et en formation. Vous pouvez encore y répondre par courrier, par mail ou sur le site internet (sondage biodéchets dans le carrousel de la page d'accueil).

Le syndicat va se doter de composteurs pour pouvoir les distribuer aux habitants en 2024 et les informera sur les bonnes pratiques en matière de compostage.

CAUE

Le CAUE du Loiret, ou conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, conseille gratuitement les particuliers du département dans leurs projets d'habitat.



Construire ou rénover son habitat représente souvent le projet d'une vie. Pour prendre le temps de réfléchir en toute sérénité à vos idées, vous pouvez rencontrer en amont du projet un conseiller en architecture du CAUE. Ce service est gratuit et vous permet d'échanger avec un professionnel, dans nos locaux ou en distanciel.

À noter : la mission de conseil du CAUE exclut la maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire le suivi technique et la conduite opérationnelle de vos travaux.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de remplir le formulaire en ligne, sur le site <https://caue45.fr/>

Conseil aux particuliers

Un projet d'habitat ?

Extension,
Construction neuve,
Rénovation
Transformation...

Rencontrez un
conseiller en architecture
du CAUE du Loiret,
gratuitement

Rendez-vous sur www.caue45.fr

Le CAUE met aussi à votre disposition ses ressources pour vous accompagner dans vos projets : le site internet et ses ressources (dossiers thématiques, actualités).. , les fiches conseils (« Agrandir sa maison », « Construire en zones inondables », « Valoriser les abords de sa maison » ...) et des conseils spécifiques pour les porteurs de projets touristiques.

Pour contacter le CAUE du Loiret :

36 quai du Châtelet 45000 Orléans

02 38 54 13 98 – contact@caue45.fr

<https://www.caue45.fr>

ÉCURIE DE LA GRANGE

Des membres du club « ÉCURIE de la GRANGE » récompensés.

La mairie a eu le plaisir de recevoir le courrier suivant du Président de la Fédération Française d'Équitation, M. Serge LECOMTE :



« J'ai le plaisir de vous informer qu'un cavalier domicilié au club 'Écurie de la Grange' situé sur votre commune, a brillamment participé au Generali Open de France. Palmarès :

- *Discipline Endurance Club A équipe*
Médaille de bronze : Heden Legrand

Conquérir un titre ou une médaille lors du championnat de France est un événement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre. Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif.

Je vous remercie par avance des encouragements que vous saurez apporter à cet établissement et pour votre soutien aux activités équestres.

Je vous prie de croire, Mme la Maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs. »

Le Conseil municipal s'associe à ces félicitations.



L'ENTENTE NANCRAY CHAMBON NIBELLE

Après une année 2022 qui avait vu le cinquantenaire de l'association, l'année 2023 a elle aussi été riche pour le club de foot. En effet, le fait marquant du 1^{er} semestre a été la remontée immédiate en juin de l'équipe fanion au plus haut niveau départemental, performance difficile à réaliser. De plus, elle a terminé 1^{ère} au Challenge du Fair-Play sur les 24 équipes composant les 2 poules de Départemental 2.

Au niveau des jeunes, il faut surtout souligner le résultat d'ensemble avec des équipes U17 et U15 toutes deux en Départemental 1.

Concernant l'école de foot (des U7 à U13) les résultats d'ensemble ont été encourageants avec des effectifs conséquents qui ont permis de réaliser une bonne saison.

L'équipe Féminines Seniors, qui redémarrait cette année, a bien progressé.

Les Loisirs quant à eux ont joué régulièrement en favorisant le côté festif des rencontres et des 3^{èmes} mi-temps.

Le deuxième fait marquant se situe au niveau des effectifs puisque pour la première fois le club a franchi en octobre la barre symbolique des 300 licenciés (à ce jour 310) avec une évolution des effectifs de plus de 8% par rapport à la saison précédente après une progression précédente de 10%. Ceci ne va pas sans créer quelques soucis notamment au niveau des plannings et de la disponibilité des terrains de Nibelle et Nancray pour les matchs et les entraînements. Aujourd'hui nous avons 45 jeunes joueurs licenciés en U11 (classe CM1 et CM2) : un record ! Au global, Nibelle « fournit » aujourd'hui 64 licenciés dont 35 ont moins de 18 ans.

Une nouveauté également cette année avec la création d'un emploi sportif à temps partiel pour



un éducateur en formation au Brevet de Moniteur de Football dans le but de mieux encadrer les jeunes qui nous rejoignent, toujours plus nombreux. Sa première action a été l'organisation d'un stage sur les vacances de la Toussaint alliant football et diverses activités comme le bowling et laser game qui ont fait la joie de tous les enfants présents.



La formation des éducateurs est une réalité puisque le club a formé 8 éducateurs cette année. Nous sommes d'ailleurs toujours à la recherche d'encadrants pour étoffer notre équipe dirigeante en jeunes comme en séniors. Nous avons également intégré au club une jeune fille de 15 ans, Mélyna qui a suivi la formation initiale d'arbitre en septembre à Orléans et qui commence son apprentissage sur les terrains

Le troisième fait marquant est le changement de présidence en juillet dernier. En effet Gilles BERTRAND a remplacé Alban DUPUIS après 6 ans passés à la tête du club et Thibault BARRUET est venu apporter sa contribution en étant Vice-Président en charge des jeunes.





Enfin, une dernière nouveauté cette année avec l'ouverture de la Boutique en ligne de l'ENCN.

Vous pouvez la consulter à l'adresse suivante : <https://erima.shop/entente-nancray-chambon-nibelle> et même y passer vos commandes.

Il est toujours possible également d'inscrire vos enfants pour la deuxième partie de la saison. Pour cela n'hésitez pas à nous contacter au 06 88 20 44 11 ou par mail à l'adresse 526955@lcfoot.fr où nous nous ferons un plaisir de vous donner toutes les informations nécessaires.

Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook. : <https://www.facebook.com/EntenteNancrayChambonNibelle>

Les manifestations à venir pour 2024 déjà programmées

- **Dimanche 14 avril 2024** : Super Loto à BOISCOMMUN avec une voiture en jeu
- **Dimanche 23 juin 2024** : tournoi National des jeunes U11 U13 à Nancray
- **Vendredi 23 août 2024** : concours de pétanque en semi-nocturne en prélude de la fête de Nibelle

Comme tous les ans nous vous remercions par avance de l'accueil que vous allez ou que vous nous avez réservé lors de notre passage dans vos foyers pour vous présenter nos calendriers 2024 agrémentés des photos de nos équipes.

Tous les membres du Club vous souhaitent de bonnes fêtes et une bonne année 2024 !

ÉCHO DE L'ÉCOLE ROGER GIRY

L'année 2022/2023 avait été riche en projets et temps forts. L'implication et l'engagement des élèves et des enseignants ont été récompensés en fin d'année avec l'acquisition de 2 labels : le label E3D pour le développement durable niveau 2 et le label « édu-santé » niveau 1.

Pour cette nouvelle année 2023-2024, 73 enfants sont actuellement scolarisés à l'école de Nibelle. Ils sont répartis dans une classe de CE2 et deux de CM1. L'équipe enseignante a toujours la volonté de faire du bien-être et de l'épanouissement de chaque élève une priorité.

Cette nouvelle année scolaire sera à nouveau bien remplie puisque les 3 classes participeront à plusieurs grands projets :

- **Sportifs** : Encadrement de séances de rugby par le club US Pithiverais en novembre et décembre puis départ en classe de ski en janvier 2024
- **Musicaux** : Nous assisterons à une représentation de l'opéra « Nabucco » au Zénith d'Orléans en mars 2024 puis à une intervention de musiciens « d'Hors saison musicale » en partenariat avec la mairie en mars 2024.
- **Culturels et scientifiques** : Une sortie de fin d'année est prévue en avril prochain où nous aurons la chance de passer une matinée au théâtre Gérard Philippe d'Orléans et l'après-midi dans un musée.

L'équipe enseignante de l'école de Nibelle

APESN



L'APESN, Association des Parents d'Elèves du Siris de Nancray a une nouvelle fois participé à la vie de nos écoles et à l'accompagnement des parents. Elle suit et renseigne les parents dans leurs différentes démarches, organise les préparations de conseils d'école, aide à la préparation et à la gestion de stands ainsi que des goûters des différentes manifestations des écoles.

Lors de l'année scolaire 2022-2023 nous avons proposé : ramassage de glands avec l'ONF, vente de chocolats, de sapins et d'objets (foutas avec dessins des enfants) principalement, c'est ainsi que nous avons récolté au moins 4900 €, qui serviront aux différents projets d'école.

Nous avons plein d'idées pour cette année. Mais l'association a besoin d'être soutenue pour maintenir son dynamisme et s'engager dans ces nouveaux projets. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact (président Olivier Lachasse) tel : 06-14-95-05-67

mail : ape.siris.nancray@gmail.com

CAMPING-CAR CLUB BEAUCE GATINAIS



Les activités 2023

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale de 2023, les activités ont été cette année d'une belle créativité, à l'initiative du responsable des escapades, du conseil d'administration et des membres du club.

L'association compte une trentaine d'équipages ce qui permet d'être un club convivial.



- Mars : Assemblée Générale, salle des fêtes de NIBELLE
- Mai : Nord pas de Calais, avec 14 camping-cars et 23 personnes
- Juin : Jura, avec 13 camping-cars et 20 personnes
- Juin : La Chèze, avec 7 camping-cars et 12 personnes
- Juillet : St Fargeau et Rogny les 7 Ecluses, avec 12 camping-cars et 19 personnes
- Août : Notre traditionnel repas champêtre à Nibelle, avec 17 camping-cars et 27 personnes
- Septembre : Les Nuits de Sologne, avec 4 camping-cars et 7 personnes
- Septembre : Le Puy du Fou, avec 21 camping-cars et 39 personnes.

Pour l'année 2024 le programme prévisionnel est le suivant :

- 2 mars 2024 : Assemblée générale à Nibelle
- Avril / Mai : Portugal
- Mai : Chauvigny
- Juin : La Chèze,
- Juillet : week-end champêtre à Nancray-sur-Rimarde
- Septembre : Les Nuits de Sologne
- Septembre : Jura
- Octobre : Loiret

Les personnes intéressées par notre activité sont invitées à prendre contact par mail : campingcarclubbeaucegatinais@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Nous avons tenu notre assemblée générale sous la présidence de M. Dominique GAUTHIER en janvier 2023 et avons fourni notre bilan financier à la mairie.

L'année 2023 a encore été une année réussie, les Nibellois ont eu envie de se retrouver lors de nos manifestations.

Loto de Printemps : ce fut la première manifestation de 2023 où le public et les chanceux étaient au rendez-vous.

Brocante : une très belle brocante ! Les exposants et les visiteurs furent satisfaits de leur présence. Nous avons fini cette magnifique journée avec un concert de Jean-Claude LAMBERT tribute RENAUD.

Marché des potiers : nous remercions la mairie de Nibelle et l'association des potiers « Les pieds d'argile » de nous avoir proposé d'assurer la restauration de ce très beau week-end. Le soleil mettait en valeur les magnifiques réalisations des artisans potiers.



Fête de l'été : avec la fanfare « l'écho de la forêt » de Saint LYE, notre dj Nibellois CRICRI, et notre magnifique feu d'artifice acheté en partenariat avec notre mairie, cette soirée fut une complète réussite qui a donné le sourire à tous.

Concert : le groupe LES INDO POTZIK tribute INDOCHINE a enflammé le square des titres de ce groupe, lors d'une belle soirée d'été. Broc 'enfants : une journée agréable pour les exposants et les visiteurs qui ont tous trouvé leur bonheur en faisant plaisir. De belles rencontres entre Nibellois.



Soirée des années 80' avec le dj OSCAR NIGHT fut une très belle soirée « moules frites ». Les danseurs étaient au rendez-vous !

Loto d'hiver : a réuni énormément de joueurs et ravi les chanceux de cette journée. Les lots, dont le passeport voyage, ont donné beaucoup de joie aux gagnants.

Le Père Noël a fait rêver petits et grands. Les sapins et les décorations étaient superbes. L'escape game proposé a fait des heureux et a révélé des talents de détectives.

Pour les décorations de Noël, nous avons fait un partenariat avec la mairie de Nibelle. Nous nous sommes rendus au Mans pour acheter des décorations à prix réduits. La rénovation des petites maisons s'est déroulée sur plusieurs samedis des mois d'octobre et de novembre. Quelques bénévoles ont répondu à l'appel lancé sur le panneau d'information de la mairie et sur l'application Panneau Pocket pour les installer dans le village. L'installation des décorations s'est très bien passée dans une ambiance amicale. Nous remercions vivement les bénévoles.



Calendrier 2024 :

- 27 janvier : Assemblée Générale
- 16 mars : théâtre
- 21 avril : loto de printemps
- 05 mai : brocante
- 29 juin : fête de l'été
- 06 / 07 juillet : marché des potiers
- 23 / 24 août : concours de pétanque
ENCN, Concert de Nibelle
- 06 octobre : après-midi octobre rose
- 17 novembre : loto
- 30 novembre : soirée Années 80'
- 15 décembre : arrivée du Père Noël



Nous sommes à votre écoute pour améliorer nos activités.

Les membres du COMITE DES FETES DE NIBELLE ainsi que les bénévoles vous disent « à bientôt » et vous attendent nombreux aux divers rendez-vous que nous avons coutume de confirmer par voie d'affiches, flyers ou Facebook. Le livret récapitulatif de nos manifestations avec nos annonceurs précisera toutes ces dates.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes et une excellente nouvelle année 2024.

NIBELLE LOISIRS RENCONTRES

L'association propose des activités manuelles, culturelles et sportives ouvertes à toutes et tous.

C'est l'opportunité d'effectuer une activité régulière en partageant des moments conviviaux.

Listes des activités



SAISON 2023 - 2024

Pour les activités payantes, possibilité de cours d'essai gratuits même en cours d'année

Jours et horaires	Lieu	Activités	Référents	Contacts	Cotisations
Lundi de 11h15 à 12h15	Salle J. Poisson	Gym douce et Pilates	Babette RAGOBERT Sadia OBLED	06 82 84 38 14 06 10 52 86 01	90 € / an <i>Reprise le 18/09</i>
Lundi de 18h30 à 19h30		Gymnastique	Annick LEFEBVRE	02 38 34 42 13	90 € / an <i>Reprise le 18/09</i>
Lundi de 20h à 22h		Ensemble vocal	Marc TEMPREMENT	02 38 32 20 49	90 € / an <i>Reprise le 18/09</i>
Mardi (2 groupes) 8h à 9h15 et 9h30 à 10h45		Yoga	Sylvie GROSJEAN	02 38 06 63 40 07 85 85 27 64	165 € / an <i>Reprise le 12/09</i>
Mercredi de 16h45 à 17h45		Postural Ball	Babette RAGOBERT	06 82 84 38 14	120 € / an <i>Reprise le 13/09</i>
Mercredi de 18h à 21h		Taï Chi Chuan	Jean-Paul BOURGEOIS	06 84 40 56 56	TTC lent (1h30) : 90 €/an TTC + sabre (2h) : 110 €/an TTC + sabre + épée (2h30) : 120 € / an <i>Reprise le 06/09</i>
Lundi et jeudi de 14h à 17h30	Salle des Associations	Amitié Jeux de cartes et de société	Christian BRODIER	06 60 56 26 06	Gratuit <i>Reprise le 04/09</i>
Mardi de 15h à 17h et de 18h à 20h 26 groupe 1er mardi du mois		Atelier poterie Terre cuite	Jean ALLIOT	02 38 32 01 25	90 € / an <i>Reprise le 03/10</i>
Mercredi de 14h à 17h Tous les 15 jours		Mosaïque	Karine MARIN	06 23 82 01 11	150 € / an <i>Reprise le 27/09</i>
Jeudi de 19h à 21h		Peinture	contact@nibelleloisirsrencontres.fr		260 € / an <i>Reprise le 05/10</i>
Vendredi de 14h à 17h		Atelier créatif Point de croix	Annick LEFEBVRE	02 38 34 42 13	Gratuit <i>Reprise le 08/09</i>
2 courts de tennis et un mur de renvoi Abonnement de mars à février	Route de la cave	Tennis	Daniel MAROIS	02 38 32 00 54 06 84 14 81 40	Cotisation individuelle, couple et famille (par tranche d'âge) Tout le détail sur le site https://nibelleloisirsrencontres.fr
Selon calendrier		Randonnées	Joëlle LANCIAUX Hervé LAIZEAU	06 40 96 15 84 06 74 74 14 75	5 € / an <i>Reprise le 05/10</i> marche@nibelleloisirsrencontres.fr

Retrouvez un descriptif de toutes ces activités sur le site <https://nibelleloisirsrencontres.fr/>

Pour toute demande de renseignements : contact@nibelleloisirsrencontres.fr

L'association regroupe 230 adhérents répartis en 13 sections. Beaucoup participent à plusieurs activités, certaines sont payantes, d'autres gratuites. Tous ces cours, recherchés dans la région, sont assurés de septembre à juin par des professeurs de qualité. Les inscriptions en cours d'année sont possibles et des cours d'essais gratuits peuvent être mis en place sur demande.

Pour s'inscrire à ces activités,
l'adhésion à l'association est obligatoire :
10 € pour les personnes de plus de 18 ans
5 € entre 10 et 18 ans
Adhésion gratuite pour les moins de 10 ans.

Vous pouvez obtenir des informations :

- auprès de la personne citée en contact dans le tableau ci-contre
- par mail à l'adresse suivante : contact@nibelleloisirsrencontres.fr
- sur le site de l'association : <https://nibelleloisirsrencontres.fr/>

Peinture & Dessin :

Nous sommes ravis de proposer cette nouvelle activité au sein de l'association. Le professeur est très à l'écoute des demandes de chacun et propose toutes les techniques de peinture (peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, gouache) et de dessin (graphite, crayon couleur, pastel sec, pastel à l'huile, encre de Chine) pour débutants ou confirmés. Un 2^{ème} groupe est en cours de constitution, n'hésitez pas à vous renseigner :

contact@nibelleloisirsrencontres.fr



Gymnastique, Gym douce & Pilates, Postural Ball, Yoga et Tai Chi Chuan :

N'hésitez pas à venir essayer ces cours pour partager un moment agréable tout en prenant soin de votre corps. Ces cours sont très complémentaires.

Tennis :

Nouveauté cette année : création d'un groupe WhatsApp pour permettre aux adhérents qui le souhaitent de trouver des partenaires de jeu.

Le fonctionnement de la section tennis est assuré par un bureau composé de :

- Daniel Marois, 28 rue saint-Sauveur - 02.38.32.00.54 (administratif)



- Marc Bourdier, 60 rue de la cave (relations avec autres clubs et professeurs ; aide à l'organisation de rencontres sportives) 06.58.12.47.25.

Randonnées pédestres : cette activité a été relancée en avril 2023, elle a lieu le jeudi matin tous les 15 jours. Cette année 90 personnes sont inscrites. Chaque marche fait l'objet d'un repérage 8 jours avant par un groupe d'une dizaine de personnes. Avant le départ, chaque marcheur choisit le petit circuit (5 à 7 kms) ou le grand circuit (10 à 12 kms).

Atelier créatif, point de croix : Les articles brodés sont vendus lors du Marché de Noël ou peuvent être réalisés sur commandes.

Atelier Poterie-Terre cuite :

Un atelier a lieu le mardi de 15h à 17h. Un 2ème atelier est créé cette année le 1er mardi de chaque mois de 18h à 20h.

L'association tient un stand chaque année sur la place de l'église à Nibelle dans le cadre du Forum des associations, début septembre.



En parallèle, voici le programme des manifestations organisées par l'association en 2024 :

- **Le Marché des produits du terroir** poursuit son existence pour la 4ème année en 2024. C'est un marché trimestriel, le 1er samedi des mois de février, juin, septembre et décembre, de 9h à 12h30, square G. Cottinat.
- **La Fête de la musique** aura lieu le **vendredi 21 juin**. Un moment pour se retrouver en musique dans le square G. Cottinat, repas et buvette sur place.



- **Le Marché de Noël** se tiendra le **dimanche 24 novembre** dans la salle J. Poisson. Il regroupe plus d'une vingtaine d'exposants artisans. C'est l'occasion de venir faire vos emplettes pour les fêtes de fin d'année.



Le Concert de l'Avent aura lieu le **dimanche 8 décembre** à 16h dans la salle J. Poisson. Gratuit et ouvert à toutes et à tous. Nous accueillerons l'orchestre OPUS 45.

N'hésitez pas à nous rejoindre au sein de nos activités ou lors des manifestations. Vous serez les bienvenus.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2024.



Concert 2023 : duo BENSIMHON

Babette Ragobert, présidente,
au nom de toute l'équipe de l'association NLR.
Site internet : <https://nibelleloisirsrencontres.fr/>
Contact : contact@nibelleloisirsrencontres.fr.

ANCIENS COMBATTANTS DE NIBELLE



Notre Association formée d'Anciens Combattants, de Résistants, de Prisonniers de guerre, d'Opérations extérieures, de Veuves et de sympathisants, issus de toutes les guerres et de tous les conflits, est une force d'amitié impérissable qui s'exprime en permanence.

Si vous vous reconnaissez à travers ces quelques lignes, ou si tout simplement vous voulez faire perdurer la mémoire de tous nos combattants, « **morts pour la France** », alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre. L'association est ouverte à tous et à toutes.

Notre Association permet de resserrer les liens de camaraderie entre tous les combattants de toutes les guerres et de toutes les opérations conflictuelles auxquelles notre pays a participé ou participera. Nombreux sommes-nous à conserver intact le souvenir du passé.

Le jour du 11 novembre 2023, nous avons rendu hommage à Remi Lequitte, un jeune soldat qui a donné sa vie pour la France lors de la guerre d'Algérie. Il avait seulement 21 ans quand il est tombé au champ d'honneur, loin de sa famille et de ses amis. Nous avons déposé des fleurs sur sa tombe, où figure la mention «Mort pour la France». Nous avons salué sa mémoire et son courage, ainsi que celui de tous les combattants qui ont participé à ce conflit.



Notre premier devoir restera d'en garder toujours la mémoire.

Chaque cérémonie patriotique nous donne la possibilité de le faire en partageant avec les habitants de Nibelle.

HISTOIRE ET PATRIMOINE

- **Musée Poterie & forêt**

Le musée a fermé ses portes le 12 novembre pour la période hivernale. Nous vous attendons à partir du dimanche 17 mars pour découvrir les nouvelles acquisitions. Les horaires d'ouverture sont inchangés : les dimanches de 10h à 12h et de 14h à 18h et pour les groupes, tous les jours de l'année, sur réservation.

- **Journées du patrimoine**

Les Journées européennes du Patrimoine ont eu lieu les 16 et 17 septembre 2023. Un grand merci à tous les bénévoles qui nous ont permis d'accueillir les visiteurs au château du Hallier (268 entrées) et dans les trois musées de la commune.

- **Salle d'exposition**

La nouvelle salle d'exposition et le musée Poterie et forêt ont été officiellement inaugurés le samedi 13 mai 2023. Ces deux lieux participent au développement de l'offre touristique et culturelle qui est un véritable atout pour la commune. La première exposition, consacrée aux cartes postales anciennes de Nibelle a rencontré un vif succès. La seconde nous a donné l'occasion de découvrir les superbes sculptures en terre cuite de Mirtyle Billard.

Bruno Lagarde

Contact : bruno.lagarde7@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.museedenibelle.fr/>



Création de Mirtyle Billard.



Inauguration du Musée de la salle d'exposition.

CHANT PLEIN VENT - MUSICAVOZ

Après plusieurs années intenses, 2023 a été une année de transition et de préparation. En ce qui concerne les projets **CHandicaVoz**, la priorité est donnée à la participation à l'événement de **la fête des 60 ans du Foyer de Vie du Clos Roy à Lorris** « Le Clos Roy à travers les âges » qui aura lieu en 2024. Chant Plein Vent Musicavoz mène des projets en partenariat avec l'association des Clos du Loiret depuis plusieurs années avec bonheur. La création d'une chorale en mixité est l'ambition pour cette journée-événement du **samedi 15 juin 2024**. Elle rassemblera des jeunes adolescents de l'I.M.E. de Châteauneuf-sur-Loire, des adultes du Foyer de Vie, des personnes en situation de handicap, partageant le chant avec leurs éducateurs et les professionnels des institutions, mais aussi avec des choristes locaux et chanteurs de divers horizons, dont l'Ensemble vocal A Fleur de Voix.



Sur le champ du handicap mental et de l'autisme, Chant Plein Musicavoz poursuit son partenariat avec le chœur des Vives Voix, dirigé par Catherine Boni en Ile-de-France, notamment pour la participation aux concerts et spectacles.

Le stage annuel de chant à Nibelle a eu lieu, avec le soutien de la commune de Nibelle, du 24 au 30 juillet 2023. Il a accueilli 10 stagiaires sur le thème « Au Fil de l'Eau » et s'est conclu par un concert public avec participation chantée des spectateurs. Rendez-vous pour un nouveau stage à l'été 2024 **du lundi 29 juillet au dimanche 4 août** sur le thème « Le Feu et de la Lumière ». Si vous souhaitez avoir des précisions sur ce stage et/ou réserver votre inscription, n'hésitez pas à contacter l'association dès début 2024.

Les projets lyriques « A la découverte de l'Opéra » vont reprendre progressivement leur route dès 2024 en partenariat avec l'association A Fleur de Voix. Deux spectacles sont proposés actuellement : « Sur l'île d'Alcina » d'après l'opéra Alcina de G.F. Haendel et « Faust et Marguerite » réunissant de grandes pages d'opéra de compositeurs ayant mis en musique le thème de Faust de Goethe (Gounod, Schumann, Berlioz, Boito...).

Les autres spectacles : « Cuisine de Diva », « Vivre encore ! », « A cœur d'Espagne » vont de nouveau être proposés sur le territoire. La conception d'un nouveau projet de récital « Quand les mots chantent et la voix raconte » est en route avec la mezzo-soprano Catherine Boni.

A noter que le recueil de textes, chansons et poésies de Pierre Champion paru en octobre 2020 : **Où s'en iront tous les oiseaux quand la forêt n'aura plus d'ailes ?** est toujours disponible sur les Editions du Net sur <https://www.leseditionsdunet.com/buy.php>.

Vient de paraître aux éditions Fiacre : «Autour de l'Autisme» un livre du Professeur Michel Germain. Catherine Boni y a écrit un chapitre sur La Musique, la Voix et l'Autisme au sein du tome 2 ayant comme axes principaux la médiation animale et la musique. <https://www.editions-fiacre.fr/bookstore>

Contact : Chant Plein Vent – MUSICAVOZ

Rosine Colyn, chargée de mission / musicavoz@yahoo.fr

68 rue de la Cave, 45340 Nibelle / Tel : 02 38 32 20 26

MÉLODIBELLE

L'année 2023 a été riche en sorties pour le groupe Mélodibelle.

Nous avons commencé le 24 juin par une randonnée dînatoire à Fréville du Gâtinais, belle soirée d'été avec un public très sympathique. Le lendemain, le 25 juin sous un soleil de plomb et très peu de monde, nous étions à la Roseraie des Morailles à Pithiviers le Vieil lors d'une garden-party où les visiteurs venaient pique-niquer en écoutant de la bonne musique dans la verdure et entourés de roses embaumantes.



Un peu plus tard, le 14 octobre, nous animions la soirée du comité des fêtes de Châtenoy sur le thème de l'Italie, public peu dansant. Nous ne pensons pas avoir d'autres prestations d'ici la fin de l'année et nous préparons l'année à venir. Le groupe Mélodibelle vous souhaite une bonne année 2024.

Pour plus d'informations, consultez notre site :

<http://melodibelle.jimdo.com>

Contact : Valérie Gaume au 06.89.71.07.69 / melodibelle.groupe@gmail.com

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE DE NIBELLE

La société communale de chasse de Nibelle dispose d'action disponible à ce jour pour les habitants de la commune ainsi que pour les personnes extérieures à la commune.

☞ rappelle que la divagation des animaux est interdite et que les agents de la fédération des chasseurs sont là pour faire appliquer la loi.

Il est aussi important de signaler que si vous avez des dégâts dans vos poulaillers, vous devez nous le signaler : nous pourrions, si vous le souhaitez mettre en place des protections.

Pour rappel, il n'y a pas de distance déterminée autour des habitations pour pratiquer la chasse à tir, mais plutôt une interdiction de tir en direction des habitations. Ainsi, contrairement aux idées reçues, il n'existe pas une règle de distance de « 150 m autour des habitations » avec interdiction de chasser en deçà.

Enfin, je voudrais signaler que la commune de Nibelle est couverte par 7 sociétés de chasse différentes : tous les coups de fusil entendus ne sont donc pas le fait de la société communale de chasse.

Le président
Yannick Martin



**GEO'S
PIZZA**

DE 18H À 21H

Samedi NIBELLE
Place de l'Eglise

À emporter

La pizza qui réveille vos papilles

06.99.37.81.24

Suivez moi aussi sur  et 

TAXI MARTIN

Cyril MARTIN

Taxi conventionné,

Toutes distances

Commune de stationnement :
Nibelle

TAXI



19 rue de la Lainerie - 45530 Vitry-aux-Loges
taximartin@outlook.fr  @taximartincyril

06 18 28 79 94

Naissances :

28 avril 2023 : Anathol, Thierry, Dominique **BODIN**

21 juillet 2023 : Léa, Sylviane, Aimée **BÉCART**

26 octobre 2023 : Marcus, Louis, Alexandre **BENALI**

Mariages

18 mars 2023 : Elise, Marie, Catherine **GONNORD** et Frédéric, Alain **COLON**

12 août 2023 : Cédric, Guy, Hugues **LAURENT** et Clara, Barbara, Christiane **BÉGUEL**

Décès:

3 octobre 2022 : é an-Claude, Marie **TROUSSIER**

6 janvier 2023 : é cky, Daniel **FERNANDEZ**

27 janvier 2023 : Roger, Alexandre **RENAULT**

31 janvier 2023 : Rolande, é annine **PELARD**, épouse **ROUSSEAU**

13 février 2023 : Michel, Pierre **MARTIN**

1^{er} mars 2023 : Michelle, Denise, Andrée **BLANCHARD**, épouse **POISSON**

11 mars 2023 : Chantal, Samuel, Roland **MARTIN**

11 mars 2023 : Geneviève, Marie **LEVREY**, épouse **BAILLY**

10 avril 2023 : René, André **MORFOGLOU**

25 mai 2023 : Pierre **ZETTEL**

2 juin 2023 : Françoise, Simonne **TYSSONNIÈRE**, épouse **MANCEAU**

3 juillet 2023 : Christiane, é anne **BÉGUIER**, épouse **TABURET**

28 juillet 2023 : Christian, Roger **FOURNIER**

31 août 2023 : Serge, Robert, Gabriel Emile **CHARTRIE**

10 septembre 2023 : Mauricette, Louissette **GALOPIN**, épouse **GAUME**

16 septembre 2023 : Roger, Gaston **TROTIN**

7 octobre 2023 : Charles, Robert **BOURSIN**

14 octobre 2023 : Francine, Odette **JOUSSET**, épouse **MERCIER**

26 octobre 2023 : Thierry, Robert, Pierre **CAFFIN**

10 novembre 2023 : Louis, François, Gustave **PELLETIER**

14 novembre 2023 : é an-François **ROCHERIEUX**

19 novembre 2023 : Yves **PODEUR**

6 décembre 2023 : Roland, Roger **LEGOIS**

**ICI
VOTRE ENCART
PUBLICITAIRE**

*contactez
la mairie
de Nibelle*

02 38 32 20 69



Ambre Chauvanet

Communication - rédaction



☎ 06 20 75 33 94

✉ achauvanet@gmail.com

- > Communication d'entreprise
- > Création et mise à jour de sites web et supports papier
- > Conception de pages optimisées pour le référencement Google

MAISONS
BARRUET

depuis 1914

Constructeur de Maisons Individuelles

du projet à la réalité pour tous budgets



02 38 32 21 34

www.barruet-maconnerie-couverture.fr



AMBULANCES
ST JACQUES
AMBULANCES - VSL - TPMR - TAXI - MINIBUS



02.38.58.50.50
02.38.90.15.30

38, Rue Orléanaise - 45270 Bellegarde



Le jardin des Sables

**PRODUCTEUR
DE FRUITS
ET LÉGUMES**

VENTE DIRECTE :

VENDREDI 16H 19H30

SAMEDI 10H-12H (DU 15/4 AU 15/9)

CUEILLETTE LIBRE : (DE JUIN À SEPT)

HORAIRES PRÉCISÉS EN BOUTIQUE

MARCHÉS:

NIBELLE DIMANCHE MATIN

BELLEGARDE LUNDI MATIN

**3 chemin de Saint Phayer
45270 NESPLOY**

Disponible en boutique :
fruits, légumes, œufs, produits locaux,
produits d'entretien, poisson...



**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER,
ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?**

Contactez **votre conseiller indépendant**
près de chez vous !



Julie THIERCELIN

Spécialiste sur le secteur
de **Nibelle**

06 81 86 47 92
julie.thiercelin@safiti.fr



Avec SAFTI, bénéficiez d'une solution
clé en main pour votre projet immobilier !

Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n°889 956 306 au RSAC de la ville d'Orléans.



www.safiti.fr

**EURL Sylvain
BEAUVAIS**



**Plomberie
Chauffage
Salle de Bain**



18, rue de la Cave - 45340 NIBELLE
Tél. 02 38 32 22 61



Gestion des Réseaux d'Eaux.

Travaux Public et Particulier

Olivier Boursin

Pour la viabilisation de votre terrain

02 38 32 02 47

06 61 55 10 93

53, Route du Mallier - 45340 Nibelle

ENTREPRISE DU BATIMENT



**BARANTIN
Patrick**

**TOUS TRAVAUX DE
MAÇONNERIE
NEUF & RÉNOVATION
LIVRAISON**

45340 NIBELLE

☎ 02.38.32.93.60 - 06.70.89.02.47



**SALON DE
TOILETTAGE CANIN**

à NIBELLE

Sur Rendez-vous

02 36 37 99 10 - 06 72 83 26 69



**Elagage
aslier**

61 rue St Sauveur - 45340 Nibelle

Tél./Fax : 02.38.32.90.14

Port. 06.78.97.47.35

vaslier-elagage@orange.fr

**ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX ■
ÉLAGAGE ■
TAILLE DE HAIES ■
ENTRETIEN ESPACES BOISÉS ■
DÉBROUSSAILLAGE ■**

JDC DÉPANNAGE ENTRETIEN TOITURE GOUTTIÈRES VELUX ET TRAVAUX DIVERS

2 Rue de la Miaulerie 45340 NIBELLE

DOUGET Jérôme

Artisan

06 03 91 24 52

jdcouverturedct@gmail.com



ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE DOMOTIQUE - ALARME

INSTALLATION
DÉPANNAGE

SARL
BOURSIN

57, route de Chemault
45340 NIBELLE

Tél. : 02 38 32 22 82

Relais Saint Sauveur

Bar / Restaurant



22 Rue Saint Sauveur
45340 Nibelle
02.38.32.23.45

*Réservation uniquement
par téléphone*

Écurie de la grange



Laëtitia PLAUT - enseignante diplômée d'état

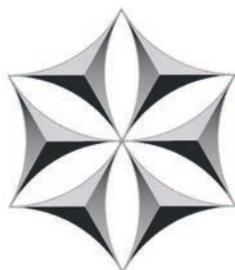
- 14 rue de la Grange Ménard - 45340 Nibelle -

06 75 83 65 01

www.ecuriedelagrangecom



Centre équestre, école d'équitation, poney-club, stages
écurie de propriétaires, promenades, manège couvert.



BASTAN
AUTOMOBILES
DEPUIS 1997

Tél. : 02 38 90 13 77

Mail : garagebastan@orange.fr

www.technicar-services.fr

29 route de Bellegarde - 45270 NESPLOY

MAIRIE

Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h00
(tél. : 02 38 32 20 69)
mail : mairie-de-nibelle@orange.fr

SECRETARIAT SIEANN

Accueil téléphonique : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00
(tél : 02 38 32 18 93)
mail : sieann.45340@gmail.com

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Heures d'ouverture : lundi de 14h00 à 16h00, mardi, jeudi de 14h00 à 16h30
vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 - samedi de 9h00 à 12h00
(tél : 02 38 32 02 31)

POMPIERS

En cas de besoin appeler le 18 exclusivement.

GENDARMERIE

Beaune-le-rolande (tél. : le 17 ou 02 38 33 94 20).

SAMU- AIDE MEDICALE URGENTE DU LOIRET

Appeler le 15.

INFIRMIERES DIPLOMÉES D'ÉTAT

Hélène Duverger et Virginie Deruytere,

18 rue Saint Sauveur (tél. : 02 38 32 00 77 - 06 77 64 32 58).

PHARMACIE

Mr Cottinet à Boiscommun (tél. : 02 38 33 75 01).

SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS

Tél. : 08 21 80 30 45 (24h/24h et 7j/7j). Site internet : www.loiret.pref.gouv.fr

ASSOCIATION AIDE A DOMICILE

1 mail Ouest, 45340 Beaune-la-rolande (tél. : 02 38 33 30 83).

CENTRE ANTI-POISON

Tours (tél. : 02 47 64 64 64).

AMBULANCES Saint-Jacques

Appeler le 02 38 58 50 50 ou 02 38 90 15 30

TAXI MARTIN

Appeler le 06 18 28 79 94. Mail : taximartin@outlook.fr

MUSÉE de NIBELLE - Poterie & forêt

Visite sur demande. Contacter Bruno Lagarde au 06 70 40 90 88

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mardi de 10h30 à 12h00,

le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 10h00 à 12h30

CULTE CATHOLIQUE

Abbé Julien TELLIER, Maison paroissiale de Boiscommun (tél. : 02 38 33 75 58).

Pour les messes à Nibelle, consulter l'affiche à la porte de l'église et la presse.

CENTRE DES IMPÔTS

15 rue de l'Amiral Delahaye, BP 176, 45307 Pithiviers Cedex (tél. : 02 38 30 03 25).

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage le mercredi matin.

Mettre les poubelles en bordure de la voie publique au plus tôt le mardi soir.

DÉCHETTERIE BEAUNE LA ROLANDE

Ouvert : les lundi, mercredi, jeudi et samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,

Fermé : les mardi et vendredi.

